



EXERCICE 2016

RAPPORT ANNUEL du PRESIDENT sur LE PRIX et LA QUALITE du SERVICE PUBLIC de L'EAU POTABLE

SYNTHESE – CONTENU du RAPPORT

1 Le cadre et la composition du Rapport

Ce rapport est établi en application du décret n° 95 – 635 du 6 mai 1995 qui prévoit que le Maire ou le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Vendée Eau est compétent pour la distribution de l'eau potable sur le territoire des 266 communes adhérentes à l'un des 11 Syndicats Intercommunaux en charge de la production d'eau potable, qui composent la collectivité départementale.

C'est donc un rapport unique, présenté par le Président de **Vendée Eau**

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale de **Vendée Eau** le 22 juin 2017.

Il se compose de deux parties :

- le rapport
- les annexes.

Vous pouvez consulter le **Rapport Annuel 2016**
complet sur le site de **Vendée Eau** :

www.vendee-eau.fr

Rubrique : Découvrir Vendée Eau / Publications /
Documentation

2 Que trouve-t-on dans ces documents ?

Dans le rapport :

La présentation de Vendée Eau

- La composition de **Vendée Eau et ses compétences**
- Le mode de gestion des équipements avec la liste des exploitants et les caractéristiques principales des contrats.

Les indicateurs techniques

- Les données relatives à la ressource :
 - localisation
 - volumes produits
 - origine de l'eau (surface, souterraine)
- Les indicateurs physiques relatifs à la distribution (population, nombre d'abonnés, volumes consommés et distribués, évolution des principaux indicateurs...)
- La qualité de l'eau distribuée présentée sous forme de cartes de synthèses thématiques pour les paramètres suivants : bactériologie, dureté, nitrates, autres pesticides, sous produits de désinfection (les trihalométhanes et les bromates).

Les indicateurs financiers

- La facturation du service de l'eau potable aux abonnés (composition du tarif – fréquence des relevés – mode d'établissement des factures – contenu de la facture ...)
- Les tarifs du Service de l'eau potable 2016 et les composantes d'une facture d'eau potable pour un abonné ayant choisi le tarif Bleu, disposant d'un compteur de calibre 15 mm et pour une consommation annuelle de 120 m³ – comparaison 2016 par rapport à 2015
- Le bilan d'exploitation à partir des éléments ressortant du Compte Administratif 2016
- L'annuité de la dette et son encours
- Le montant global des dépenses d'investissement
- Le bilan de l'application de la tarification sociale

Les indicateurs de performance

- Institués par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire d'application du 28 avril 2008, pour les Services d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif, à compter de l'exercice 2008.
- 3 indicateurs descriptifs et 14 indicateurs de performance pour les Services publics d'eau potable, pour une information sur l'évolution pluriannuelle de la qualité et de la performance du Service et des comparaisons avec d'autres Services d'eau potable en France.
- Nota : le mode de calcul de l'indicateur P 103.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable – a été modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013.

Dans les annexes :

- **Annexe I** - La délibération n°2015VEE02CS09 du 25 juin 2015 décision des tarifs du Service d'eau potable pour l'année 2016.
- **Annexe II** - La note d'information de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- **Annexe III** - Le récapitulatif par organisme bancaire de la dette 2016 de **Vendée Eau** et l'évolution de l'encours de la dette et des charges d'investissement.
- **Annexe IV** - Les analyses d'eau potable aux points de production
Il s'agit de la synthèse des analyses effectuées en 2016 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire. Ces analyses concernent les points de production (usines ou captages), elles sont présentées sous forme de tableaux et le cas échéant de courbes.

- **Annexe V** - Les données spécifiques aux Syndicats Intercommunaux

Cette annexe se décompose pour chaque syndicat en 3 parties :

- **la composition**

La première partie concerne la composition du syndicat.

- **les travaux sur les réseaux**

La seconde partie concerne la liste des travaux du programme 2016.

- **la qualité de l'eau distribuée**

Il s'agit des synthèses établies par l'ARS des Pays de Loire, délégation territoriale de la Vendée à partir des analyses effectuées en 2016 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire. Ces analyses concernent les synthèses des analyses réalisées sur les réseaux de distribution.

Ces synthèses sont classées par unité de gestion (zone correspondant à un SIAEP) et par unité de distribution (partie de l'unité de gestion ayant la même origine de l'eau distribuée et le même exploitant).

3 Les principales données de Vendée Eau en 2016

Volume d'eau acheté	● 46 321 905 m ³ dont 43 316 298 m ³ aux SIAEP producteurs adhérents et 3 005 607 m ³ à d'autres collectivités
Origine de l'eau	● 88,0 % eau de surface ● 12,0 % eau souterraine
Nombre total d'abonnés	● 383 116
Volume consommé par les abonnés	● 38 706 317 m ³
Volume exporté	● 2 337 749 m ³ dont 2 337 521 m ³ vers des collectivités extérieures au département
Longueur du réseau d'eau	● 14 841 km
Rendement global du réseau	● 88,6 %
Indice linéaire de consommation	● 7,1 m ³ /km/jour
Indice linéaire de pertes en réseau	● 0,97 m ³ /km/jour
Montant total des recettes au CA 2016	● 92 174 010,89 € dont 74 250 000,00 € pour la vente de l'eau aux abonnés
Montant total des dépenses au CA 2016	● 76 507 155,37 € dont 16 800 000,00 € pour la rémunération des exploitants et 23 649 335,58 € pour les achats d'eau
Excédent d'exploitation propre à l'exercice	● 15 666 855,52 €
Excédent global d'exploitation (avant autofinancement de l'investissement)	● 20 932 852,19 €

Annuité de la dette	● 6 148 425,03€
Emprunts contractés	● 3 600 000,00€
Encours de la dette au 31.12.2016	● 73 336 666,81€
Montant du programme d'investissement	● 31 840 000,00€

4 Les indicateurs de performance

D 101.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis	● 602 571 habitants desservis
D 102.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	● 2,20 € TTC/m ³
D 151.0 – Délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	Article 6 du règlement de service de Vendée Eau : délai de 48 heures ouvrées suivant la demande d'abonnement
P 101.1 – Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie.	● 99,9%
P 102.1 – Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.	● 99,7%
P 103.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	● 96 points sur 120
P 104.3 – Rendement du réseau de distribution	● 88,6 %
P 105.3 – Indice linéaire des volumes non comptés P 106.3 – Indice linéaire de pertes en réseau	● 0,97 m ³ /km/jour ● par défaut 0,95 m ³ /km/jour
P 107.2 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	● 0,8 %
P 108.3 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	● 92 %
P 109.0 – Montant des abandons de créances ou des versements à un fond solidarité	● 0,002 €/m ³
P 151.1 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	● 1,0 pour 1 000 abonnés
P 152.1 – Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	● 99,6 %
P 153.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité	● 1,9 année
P 154.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	● 0,76 %
P 155.1 – Taux de réclamations	● 1,0 pour 1 000 abonnés